



CONSEIL COMMUNAL
1072 FOREL (LAVAUUX)

Préavis 2/2020

Cautionnement conjoint des Communes de Savigny et Forel (Lavaux) pour l'obtention d'un emprunt bancaire de CHF 90'000.- en faveur du Tennis-Club de Forel-Savigny

EXTRAIT

**du procès-verbal de la séance du 25 juin 2020 du
Conseil communal de Forel (Lavaux)**

Présidence : Monsieur Thomas Frey

Le Conseil communal de Forel (Lavaux)

Vu le préavis municipal n° 02/2020,
Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'autoriser la Municipalité à garantir, au nom de la commune de Forel (Lavaux), un prêt bancaire par un cautionnement conjoint avec la Commune de Savigny d'un montant de CHF 45'000.- chacune, relatif au crédit d'investissement demandé par le Tennis-Club de Forel-Savigny.
- De fixer la durée de ce cautionnement à 20 ans maximum.

Ainsi délibéré en séance du 25 juin 2020.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Thomas Frey

Lizbett Décombaz

Président

Secrétaire

